



Commission administrative paritaire du corps des ingénieurs des services culturels et du patrimoine



Compte rendu des avis émis lors de la CAP du 29 mai 2015

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2015 ;
2. Demandes de mouvement ;
3. Réduction d'ancienneté attribuées au titre de l'entretien professionnel 2014.

1. Approbation du procès-verbal du 20 mars 2015 :

Le procès-verbal est approuvé.

2. Demandes de mouvement :

Les demandes de mouvement ci-dessous reçoivent un avis favorable :

Nom - Prénom	Précédente affectation	Nouvelle affectation
FREY Geza	DRAC Midi-Pyrénées – STAP Lot	CMN – Site archéologique d'Ensérune
VINCENT Claire	DRAC I.D.F.	Musée du Louvre
GABRIEL Iona (*)	DRAC Centre - STAP Loiret	Musée et domaine national de Versailles
GABRIEL Iona (*)	DRAC Centre - STAP Loiret	Archives nationales

(*) La détermination de l'affectation définitive sera faite ultérieurement entre l'agent et les établissements d'accueil.

3. Réductions d'ancienneté attribuées au titre de l'entretien professionnel 2014 :

La CAP a émis un avis favorable à l'attribution d'un mois de réduction d'ancienneté à 120 ingénieurs des services culturels et du patrimoine, à la date de la CAP.

Les avis émis par la CAP des ingénieurs des services culturels et du patrimoine constituent un acte préparatoire à la décision de la ministre de la Culture et de la Communication.

**Service des ressources humaines
Sous-direction des métiers et des carrières**

Bureau de la filière technique et des métiers d'art
Gestionnaires du corps : Nathalie ADAMCZYK – Véronique DARTIGUELONGUE
téléphone : 01 40 15 82 82